



SPIP NOUVELLE-CALÉDONIE L'ABANDON EST EN MARCHE !

NOUMEA

A Nouméa Le 30 juillet 2026

L'UFAP UNSa Justice CP Nouméa DÉNONCE UNE DÉGRADATION ORGANISÉE DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES SPIP DE NOUVELLE-CALÉDONIE.

À force de demander toujours plus aux agents tout en leur donnant toujours moins de moyens, **le SPIP de Nouvelle-Calédonie est arrivé à un point de rupture.** Alors que les exigences institutionnelles augmentent, les publics suivis sont toujours plus nombreux et plus complexes, mais les effectifs stagnent, les budgets diminuent et les postes disparaissent.

L'UFAP UNSa Justice CP Nouméa dénonce et condamne une politique de réduction des moyens qui met en péril la qualité du service public, la prévention de la récidive et les conditions de travail des personnels.

À l'ALIP de Nouméa, l'organigramme de référence prévoit un effectif de 38 CPIP. Pourtant, en septembre 2026, seuls 31 agents seront en poste ! **Un déficit de couverture de 20% ! SCANDALEUX !** Sept postes restent vacants, sans même compter celui de la coordinatrice culturelle qui n'est toujours pas pourvu.

À l'ALIP de Koné, le constat est tout aussi alarmant. 10 CPIP sont nécessaires pour assurer correctement les missions confiées au service, **mais seuls huit seront présents à la rentrée de septembre. À cette pénurie s'ajoute la suppression d'un poste administratif, alors même que les besoins ne cessent d'augmenter.**

En milieu fermé, un poste de CPIP reste vacant à la suite d'un départ obligatoire. Pour maintenir la continuité du service, une CPIP contractuelle a été recrutée en 2023. Cette agente n'avait pourtant jamais démerité. Ses deux dernières évaluations professionnelles la qualifiaient de « Très bon », témoignant de son engagement et de la qualité de son travail. **Malgré cela, la DSPOM a refusé son renouvellement pour des raisons exclusivement budgétaires ! HONTEUX !**

L'UFAP UNSa Justice CP Nouméa dénonce fermement cette décision ! Lorsque des professionnels compétents, investis et reconnus sont écartés uniquement parce qu'il faut réduire les dépenses, **c'est toute la logique du service public qui est remise en cause.**

Cette situation préoccupante concerne également les services administratifs qui subissent des suppressions de postes avec un attaché et un adjoint administratif en moins. **Les secrétariats de Nouméa et de Koné sont aujourd'hui saturés.** Les retards s'accumulent, les sollicitations explosent et les agents ne disposent plus du temps nécessaire pour remplir correctement leurs missions. **Cette gestion épuise les personnels administratifs tout en dégradant le fonctionnement quotidien du service.**

Malgré les alertes, une réorganisation aggrave les difficultés : En milieu ouvert, la nouvelle organisation du pôle TIG/TNR, validée en CSA, avec le soutien d'une O.S, produit aujourd'hui les effets que les personnels redoutent.

Ces alertes n'ont pas été entendues et cette réorganisation a été validée en CSA malgré les inquiétudes exprimées par les personnels. **A quel moment ces derniers ont-ils étaient consultés ? Lorsque la base n'est plus consultée, cela ne s'appelle ni plus moins que de la cogestion ! Aujourd'hui, le constat est sans appel.** Certains agents supportent une charge de travail devenue excessive, les déséquilibres entre collègues s'accroissent et **les risques psychosociaux augmentent.**

Et que dire du sens donner à nos missions ?

Aujourd'hui, **les permanences délocalisées sont réduites faute de moyens.** Les convocations remplacent progressivement les entretiens de terrain. Le temps consacré aux personnes suivies diminue alors même que leurs besoins deviennent plus complexes.

L'UFAP UNSa Justice CP Nouméa dénonce cette logique purement comptable qui vide progressivement nos missions de leur sens.

Prévenir la récurrence ne consiste pas à recevoir une personne pendant quelques minutes avant de passer au dossier suivant. **La qualité de l'accompagnement repose sur des exigences que nous refusons de voir sacrifiées sur l'autel de l'austérité.**

Nos revendications sont simples, donner enfin au SPIP les moyens de fonctionner :

L'UFAP UNSa Justice CP Nouméa exige la reconduction immédiate de la CPIP contractuelle, une évaluation rapide de la nouvelle organisation du pôle TIG/TNR ainsi que son report tant que les difficultés constatées n'auront pas été corrigées.

Nous demandons également une prise en compte réelle de la charge de travail, le **renforcement des effectifs** administratifs, **l'abondement de l'organigramme de référence**, une politique ambitieuse de formation et **des moyens humains et budgétaires** enfin cohérents avec les missions confiées aux SPIP.

Les agents du SPIP de Nouvelle-Calédonie n'attendent ni privilège ni traitement de faveur. Ils demandent simplement de pouvoir exercer leur métier dans des **conditions dignes.**

L'UFAP UNSa Justice CP Nouméa continuera de dénoncer chaque décision qui fragilise le service public pénitentiaire, dégrade les conditions de travail des agents et met en danger la qualité de l'accompagnement des PPSMJ.

L'UFAP UNSa Justice CP Nouméa refuse cette fatalité et continuera à défendre les agents, leurs missions et le service public pénitentiaire.

Mikaele KAFIKAILA Secrétaire local UFAP UNSa Justice CP Nouméa

Union Fédérale Autonome Pénitentiaire - UNSa Justice –14 rue de Scandicci, Tour Essor –
93500 PANTIN

Tél : 01 84 87 01 10    